

Le projet PLU

PAGE 3

Ecole de Lapeyrière

PAGE 5

Mecasol
Aramip

PAGE 7

Travaux

PAGE 8 - 9

Musée Raymond Lafage

PAGE 10

Lagrange
Pôles des aînés

PAGE 11 - 12

Forum des associations

PAGE 13

Des lislois à l'honneur

PAGE 14


Bonne année

 Tél 05 63 33 35 18
 fax 05 63 33 36 18 - www.ville-lisle-sur-tarn.fr

InfosLisle

N°51 - JANVIER 2011

Edito

Nous voici donc, déjà, dans la dixième année de ce XXI^{ème} siècle sur lequel nous avons tellement fantasmé que nous l'avons vu arriver avec un mélange d'espoir, de fébrilité et d'inquiétude !

De la fin du monde, à l'éradication du cancer ou l'énorme bug informatique qui devait rendre fous tous nos ordinateurs... que n'a-t-on prédit de faste ou de néfaste pour l'an 2000 ?...

Aujourd'hui, le monde va peut être mal, mais il est toujours là !... Le cancer reste, hélas, un problème sanitaire grave et nos ordinateurs sont tellement performants que tout le monde sait tout, sur tout le monde... ce qui est peut être, convenons-en, une forme de folie !

Sans occulter les vrais drames, proches ou lointains, de cette décennie (attentat du 11 septembre, accident AZF, tsunami et catastrophes naturelles, épidémies diverses, terrorisme, guerres, crise économique mondiale...), qui n'ont pas été, et ne seront pas, sans conséquence sur l'évolution de nos vies et de nos mentalités, il faut se garder d'un pessimisme exacerbé générateur de peurs et de renoncements.

Durant ces dix années, la municipalité de LISLE-SUR-TARN n'a pas renoncé... Mieux elle a adhéré aux principes de l'Agenda 21 qui prône la protection de l'environnement, l'équité sociale et... le développement durable ! Programme optimiste, s'il en est...

Inutile de rappeler ici, les rénovations, créations, constructions, projets, chantiers divers effectués, ici et là, dans l'esprit de l'Agenda 21, sur l'ensemble du territoire communal... Les pages de ce journal et des précédents s'en sont fait suffisamment l'écho et les lislois ne sont pas aveugles !

Il convient, par contre, de souligner que cette décade a vu, aussi, les couleurs de Lisle défendues par le dynamisme et l'inventivité des associations lisloises qu'on ne remerciera jamais assez pour leur implication dans l'animation locale et pour leur dévouement.

L'engagement bénévole de tous leurs membres a porté des fruits bien visibles : rappelons-nous le centenaire de la caserne des pompiers, la création des arts scéniques, l'obtention d'un titre de Miss France... pour revenir sur les plus médiatiques. Bien d'autres oeuvrent, plus discrètement, pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine architectural ou culturel et sont à saluer aussi, puisque malgré les difficultés, eux non plus ne renoncent pas !

C'est donc avec « l'audace de l'espoir » prônée par Barak OBAMA que nous abordons cette année 2011 !

Notre commune est engagée dans des projets qui structureront forcément notre avenir : voici que démarre le chantier du collège, un permis de construire a été déposé pour une grande surface commerciale au rond point du Pujol, une salle polyvalente est prévue à côté du collège, une maison des associations sera aménagée dans l'ancienne école 1886... puisque, selon Félix Antoine SAVARD¹ « il y a beaucoup mieux à faire que de s'inquiéter de l'avenir... il faut le préparer ! »

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2011 A TOUS !

¹ Ecrivain Québécois

Jean TKACZUK

Groupe "AGIR AUTREMENT" :

H. RELAIX , M. LAMBERTO, C. CHASSAGNON et C. LOMBARD

En période préélectorale, nous ne traiterons pas de la vie lisloise dans un article qui pourrait être interprété comme un article de campagne électorale. Nous reproduisons un extrait d'un article sur **l'environnement** paru récemment dans la presse.

« Isabelle Autissier, 54 ans, a l'environnement gai. On n'est pas des ayatollahs ! L'idée n'est pas de supprimer la télé et de revenir à la bougie. Présidente bénévole du WWF France depuis un an, la navigatrice a envie de faire passer un message essentiel à ces Français qu'elle sent préoccupés par l'état de la planète mais désemparés. Je leur propose cinquante trucs à faire dans la journée : emmener les enfants à l'école à pied, éteindre l'ordinateur pendant la nuit, moins chauffer les chambres... C'est simple et en plus, ça va être rigolo d'inventer une nouvelle façon de vivre. La société de consommation ne rend personne heureux ? ça tombe bien, on ne peut plus continuer à remplir sa maison de choses inutiles. [...] Bonne humeur ne va pas pour autant de pair avec naïveté. On est quand même au pied du mur, rappelle Isabelle Autissier. Trois millions et demi de kilomètres carrés de déchets plastiques dérivent dans le Pacifique Nord. Les pesticides, ces poisons violents, ont contaminé nos sols... Je n'ai pas peur pour la planète, elle nous survivra. Je n'ai pas peur non plus pour l'espèce humaine, certains s'en sortiront toujours. Mais je crains les souffrances, les guerres, les tentations autoritaristes que peuvent engendrer les crises environnementales. »

Emmanuelle Réju – Article paru dans La Croix du 4 décembre 2010

A l'aube de la nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2011 soit une année bénéfique et sereine pour notre commune et ses habitants.

Les élus de la liste "Une équipe, un projet : notre avenir !..."

Vos élus : Maryline LHERM, Alain SABY, Gisèle LACOSTE, Anthony LOPEZ

A cette époque de l'année, nous avons l'habitude de mettre l'accent sur l'exercice écoulé.

Nous sommes en période électorale et donc respectons le devoir de réserve.

Ce qui ne nous empêche pas de rester au plus près de vous, et de vous adresser nos vœux les plus sincères.

Face à une conjoncture nationale et internationale qui se caractérise par une précarité de plus en plus grande, un accroissement des inégalités, alors que se développe le repli sur soi, le rejet de l'autre et l'individualisme, nous formons le vœu que la solidarité soit au cœur de cette nouvelle année 2011.

Que la solidarité devienne un enjeu plus convaincant, solidarité sur le plan social, solidarité pour les enjeux climatiques à venir, solidarité fondatrice des liens sociaux et de convivialité, sans quoi il ne saurait y avoir de bien vivre ensemble.

Que cette nouvelle année voit s'accomplir vos projets les plus chers, à titre personnel et professionnel.

Bonne santé à tous.

Mot de la majorité, liste "LISLE À VENIR" : autour de Jean TKACZUK et Nicole SANCHEZ

Début d'année 2011 la fin de la première décennie du 21^{ème} siècle. L'espoir pour les lislois

Devoir de réserve ?

Une définition : Est différent du devoir de discrétion et du secret professionnel, et désigne les restrictions dans leur expression, que peuvent avoir certains **agents de la fonction publique** (magistrats, militaires, policiers, hauts fonctionnaires, préfets...) pour garantir la neutralité, l'impartialité de l'administration et ne pas nuire à son renom (loi de référence 83-634 du 13/07/1983 : En fait cette loi ne mentionne pas expressément ni de devoir ni d'obligation, en raison du caractère opposable des droits d'expression des fonctionnaires par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen). En pratique c'est la jurisprudence et les arrêts du Conseil d'Etat qui régissent le devoir de réserve !

Une conception : l'opposition indique que son droit d'expression réglementaire serait limité par un **devoir** !???... lié à leur statut de fonctionnaire d'Etat ou de collectivité territoriale ? Peste ! Ça n'est pas ainsi qu'on nous les présentait sur les bulletins de votes il y a 3 ans ! Aurions-nous été trompés ??

Et puis de quelle élection parlent-ils ? D'une nouvelle élection municipale en 2011??

Nous sommes ici dans un bulletin municipal et comme d'habitude nos amis mélangent tout. On imagine comme il est facile de se comprendre dans ces conditions ! Que penserait-on si on y allait de notre couplet pour dire à leur façon : « A cette époque de l'année nous avons l'habitude de faire le bilan des pratiques insuffisantes de Me la conseillère générale, etc. » Vous imaginez le scandale !

Mais fort heureusement **la vie municipale continue !**

Alors s'ils ne veulent pas en parler faisons-le : Le budget 2010 voté à 0% d'augmentation des taxes par la majorité et une partie de l'opposition, devrait montrer un excédent substantiel (le budget a toujours été excédentaire de 2002 à 2010), qui nous permettra d'afficher pour la première depuis 1997 comme l'a indiqué la Chambre Régionale des comptes et depuis beaucoup plus longtemps en fait, une valeur positive même si on soustrait le remboursement de l'annuité du capital des emprunts. Dommage que le groupe Lherm ne l'ai pas voté ! C'est une chance unique qu'ils auront manqué ! Le chantier école est achevé, les jardins familiaux ont été un succès et la majorité planche sur un projet d'épicerie sociale. Elle n'a pas suivi les conseils de Mme Lherm en embauchant 2 policiers municipaux supplémentaires, mais avance sur le projet scientifique et culturel du Musée, Le PLU a été arrêté... à l'unanimité !! (majorité et opposition confondues !). Intermarché a déposé sa demande de permis de construire, le chantier de piétonisation et stationnement de l'avenue de la Gare devant le Sacré-Cœur est lancé, la fibre optique est en train d'être amenée au Rivalou et le collège, dont nous allons lancer le chantier avec le Président Carcenac, en bénéficiera !

Alors Bonne Année 2011 ! Lisle/Tarn et ses habitants continuent d'avancer !

LE PROJET PLU – adopté à l’unanimité



Le projet du Plan Local d’Urbanisme de la commune de LISLE SUR TARN, tel que présenté lors du Conseil municipal du 10 janvier 2011, a été adopté à l’unanimité.

Il a été élaboré après plusieurs années de travail... « trop, sans doute », a concédé Jean TKACZUK, qui a expliqué cette durée par la complexité de la procédure, les évolutions législatives et les nombreuses concertations avec les autorités et les administrés qui ont conduit à plusieurs aménagements du projet initial.

Le rapport de présentation a été réalisé par M. SEGUI de l’atelier “Urbain” de Toulouse, Chargé de l’étude et de l’élaboration de ce projet en collaboration avec les élus de la commission urbanisme de notre commune.

L’analyse de l’état initial a permis de répertorier les particularités territoriales de notre commune (Espace boisé de SIVENS ; coteaux, plaine et zone urbanisée), d’en relever les atouts mais aussi les incohérences, en particulier, au niveau de la dissémination de l’habitat en campagne et en zone péri-urbaine, au regard des préconisations actuelles en matière de préservation des espaces et de développement durable.

Ont été également pris en considération, dans cette analyse, l’évolution démographique présente et à venir et, bien évidemment, le patrimoine architectural et paysager, les espaces viticoles classés AOC et le facteur économique existant ou à développer.

A noter que le rapport détaillé de l’enquête de terrain, effectuée par les Techniciens de la Chambre d’Agriculture du Tarn, a permis d’affiner ce travail initial notamment sur tout ce qui concerne les espaces et la profession agricole.

A partir de cet état des lieux, le territoire communal a été divisé en plusieurs zones afin de respecter les principes du PADD (Projet d’aménagement et de développement durable) en matière d’urbanisme mais également les directives du Schéma de Cohérence et d’Organisation Territoriale (SCOT) et de la Préfecture concernant les zones à risques (inondables). Les cartographies du classement des différentes zones a été mise à la disposition des administrés depuis avril 2010 et reste visible à la Mairie - Salle Justice de Paix.

Conformément à la procédure, le projet de PLU adopté par le Conseil municipal du 10 janvier 2011 sera soumis aux personnes associées à son élaboration : Préfet, Président du Conseil Général, Président du Conseil Régional, Direction départementale du Territoire, SCOT, Chambre d’Agriculture... qui peuvent donner un avis dans la limite de leur compétence dans un délai de 3 mois.

Le projet auquel ces avis seront annexés sera soumis, par le Maire, à enquête publique par le Tribunal administratif.

Eventuellement modifié après cette enquête, il sera à nouveau présenté pour délibération au Conseil Municipal. Le PLU s’il est approuvé par ce dernier sera, dès lors, tenu à la disposition du public.



Réunion de présentation du diagnostic agricole aux agriculteurs par la Chambre d’Agriculture - Décembre 2010



De plus en plus à l’étroit dans ses locaux de la rue des Rives, la communauté EMMAÛS de LISLE-SUR-TARN envisage la construction d’un nouveau local, sur la ZAC de l’Albarette.

M. TRAÏNA, président de l’antenne lisloise depuis juin 2009, a présenté le projet architectural à M. le Maire. Ce bâtiment de 800m², construit dans le respect des principes de l’Agenda 21, sera équipé de panneaux photovoltaïques.



Le 12 Novembre 2010, un compromis de vente a été signé entre le Maire, Jean TKACZUK, et les représentants du Groupe ITM Développement (Groupe Intermarché) entérinant le projet de construction d’un Intermarché au rond point du Pujol.

L’acte authentique sera signé après validation du permis de construire qui a été déposé le 7 janvier 2011.

Les écoles

INAUGURATION DU NOUVEAU BATIMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les écoliers lislois ont de la chance !... ils sont les seuls auxquels on ne pourra pas sévèrement reprocher d'être « dans la lune » puisque les dénominations de leurs écoles, maternelle « Le petit Prince » et élémentaire « Galilée », incitent aux voyages interplanétaires...

Le 6 novembre 2010, le nouveau bâtiment de l'école élémentaire a été inauguré en présence de Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général et Pascal NEEL, Président de la Communauté des communes TARN et DADOU.

Cela a été aussi l'occasion d'une matinée « portes ouvertes », qui a permis à de nombreux lislois, toutes générations confondues, de découvrir les nouvelles classes des cours élémentaires et moyens qui sont passés, à la vitesse d'une météorite, d'un siècle à l'autre (1886-2010)... en traversant la rue !

Dans son discours inaugural, le Maire a rappelé que ce nouveau bâtiment a été conçu et construit dans le respect des principes de l'Agenda 21. Par sa conception, tout d'abord, qui a donné lieu à des nombreuses réunions de concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.



Réunions pas toujours faciles, parfois houleuses mais certainement fructueuses si l'on en juge par le résultat obtenu !

Par sa construction ensuite, puisque équipé d'un puits canadien qui permettra de réduire de façon très conséquente les dépenses énergétiques tant au niveau du chauffage en hiver que de la climatisation durant les périodes chaudes. Le bâtiment bénéficie, également, d'aménagements sécuritaires et d'accessibilité aux personnes handicapées.

Jean TKACZUK a rappelé que la construction-rénovation de l'ensemble du Groupe scolaire Bellevue (cantine-écoles maternelle et élémentaire) a été possible grâce aux



aides cumulées de l'Etat, du Département et de la communauté de communes Tarn et Dadou. Cette participation au financement à ra-

mené celle de la commune aux environs de 48% soit 2,2 millions d'euros sur un coût total de 4,6 millions d'euros.

CANTINE

Le contrat avec le prestataire de service en matière de livraison des repas de midi pour nos écoles prenant fin le 31 décembre 2010, un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne le 30 septembre 2010 sur le site e-marchespublics.com et publié par le J.O.U.E et le B.O.A.M.P respectivement les 2 et 5 octobre 2010. Trois candidatures ont été reçues avant la date et l'heure limites fixées au 15 novembre 2010 à 12 heures. La commission d'appels d'offres (CAO) réunie le 16 novembre 2010 a procédé à l'ouverture des plis pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de la Société CRM S.A.S domiciliée rue des Artisans – ZA de Bel Air à RODEZ (12000). Les caractéristiques de l'offre retenue sont les suivantes :

Pour les repas «conventionnels»			
Composition	Prix unitaire en € HT	Quantité minimum garantie	Montant en € HT
REPAS 5 COMPOSANTS			
Destinés aux enfants de 3 à 6 ans (écoles maternelles et centre de loisirs)	1,99 (1,97)*	x 11 000	21 890,00 ⁽¹⁾
Destinés aux enfants de 6 à 10 ans (écoles élémentaires et centre de loisirs)	2,23 (2,23)*	x 22 000	49 060,00 ⁽²⁾
Destinés aux adultes encadrants	2,65 (2,65)*	x 4 000	10 600,00 ⁽³⁾
* prix 2010			MONTANT TOTAL (1+2+3) 81 550,00

Pour les repas «bio» - 2 repas par mois			
Composition	Prix unitaire en € HT	Quantité minimum garantie	Montant en € HT
REPAS 5 COMPOSANTS			
Destinés aux enfants de 3 à 6 ans (écoles maternelles et centre de loisirs)	2,70 (2,91)*	x 1 600	4 320,00 ⁽¹⁾
Destinés aux enfants de 6 à 10 ans (écoles élémentaires et centre de loisirs)	2,91 (2,91)*	x 3 300	9 603,00 ⁽²⁾
Destinés aux adultes encadrants	3,03 (2,91)*	x 400	1 212,00 ⁽³⁾
* prix 2010			MONTANT TOTAL (1+2+3) 15 135,00

Soit un montant total (Repas conventionnels + repas bio) s'élevant à 96 685,00 € HT pour l'année 2011.

Le marché est d'une durée d'un an renouvelable deux fois par décision expresse (2012-2013). Depuis la passation du précédent marché, la famille MARTEL qui pilotait la société prestataire a passé le relais. L'entreprise est maintenant dirigée par M. TIQUET. Durant les trois années passées la satisfaction a été permanente pour la qualité des prestations fournies. En 2009, la cantine du Groupe scolaire Bellevue a servi 44283 repas. Les dépenses totales se sont élevées à 183 454,52€ soit un prix de revient de 4,09€ par repas. Déduction faite des recettes encaissées dont le montant atteint 107 019,17 €, le déficit pris en charge sur le budget communal s'est établi à 76.435,35 € soit 1,70 € par repas.

Malgré cette aide conséquente, nous constatons un nombre croissant d'impayés. Difficultés financières ou sociales réelles, oublis ou indécidatesses manifestes...peu importe la cause, il convenait de réagir et nous le faisons...

- pour les premiers : en proposant une aide éventuelle du CCAS, sur décision de la Commission après étude des dossiers, au cas par cas.
- pour les seconds : en leur conseillant l'usage d'un pense bête toujours plus agréable qu'une lettre de rappel.
- pour les troisièmes : sommation à payer, contentieux avec à la clé la mise en œuvre des principes du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion de la cantine.

A NOTER

Le coût réel du repas cantine à 5 composants (entrée, légumes, viande, fromage, dessert) est de 4,40€.

La municipalité prenant 50% à sa charge, il n'est donc facturé que 2,70 € aux familles !

L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LAPEYRIERE

Avec son aspect un peu vieillot, son implantation en campagne, sa classe unique à plusieurs cours où les petits apprennent avec les grands, la grammaire, les mathématiques et du français, les bons et, parfois, les « gros » mots... l'école de LAPEYRIERE a le charme désuet de son homologue limousine, rendue célèbre par le film « Être et avoir ».

On peut donc comprendre l'attachement sentimental, des habitants du hameau, en particulier, et des lislois en général, à l'école de LAPEYRIERE. Mais, celle-ci a un gros problème, en ces temps où le service public lui-même n'est considéré qu'en termes de rentabilité. Elle ne compte plus qu'une douzaine d'élèves !... alors qu'elle en avait encore 23 en 2005.

Pour l'Education Nationale, dont les budgets restrictifs imposent aux Enseignants des classes de 25 voire 30 élèves et plus, le maintien de l'école ne pourra être envisagé si l'effectif ne s'étoffe pas à la rentrée prochaine. Or, 5 écoliers sont au CM2 et donc en partance pour le collège en septembre !... Lors de la réunion du 9 décembre, Sylvie DESMOND représentant l'Amicale des amis de l'école de LAPEYRIERE nous a dit toute l'inquiétude des parents concernés par cette éventualité. Elle nous a aussi invités à réfléchir sur le devenir de cette structure et, bien sûr, à AGIR pour sa sauvegarde. Il nous a donc paru légitime de porter son argumentation à la connaissance de tous.

Il est sans doute opportun, en effet, de prendre en considération le fait que cette école est le seul service public excentré puisque tous les autres sont à LISLE et donc regroupés à l'extrême sud de notre vaste commune. Pour les enfants et les familles éparpillés au nord du territoire communal, l'école de LAPEYRIERE est donc aussi un lieu de rencontre, d'échanges, de sociabilité. ...

Il est bon de rappeler également, qu'en dehors du fait qu'elle ne dispose que d'une classe, l'école propose au niveau scolaire et organisationnel un service équivalent à celui de l'école publique du bourg.

La classe a lieu le matin de 9 à 12 H – l'après midi de 13h30 à 16h30. La cantine se trouve dans les locaux de l'école, le fournisseur des repas et les menus proposés sont les mêmes que ceux de l'école de LISLE. Enfin, une garderie est organisée le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30 avec une possibilité d'adaptation des horaires suivant les demandes et impératifs de chacun.



La petite taille de l'école rend possible cette flexibilité dans l'organisation lui permettant ainsi d'être plus à l'écoute des besoins des familles et des enfants et d'y répondre au mieux. Elle a permis, entre autres, cette année, l'intégration réussie d'une petite fille atteinte de myopathie (article Dépêche du 16 décembre 2010).

On ajoutera que les locaux rénovés sont en totale conformité avec les normes actuelles et équipés du matériel scolaire et informatique nécessaire. Il est à souligner, aussi, que le maintien de cette structure allège d'autant les effectifs des écoles du groupe scolaire Bellevue dont les classes comptent déjà un minimum de 25 élèves.

Enfin, à l'heure où le développement durable prône la limitation des déplacements et où la crise impose des restrictions budgétaires il est légitime de s'interroger sur la prise en charge, par la commune, des frais de déplacements d'enfants habitant à proximité d'une école dont elle assure également les coûts de fonctionnement et de maintenance.

Cette question sera débattue au cours d'un prochain Conseil municipal... Mais, ce qu'il faut bien entendre et comprendre, aujourd'hui, c'est que le sauvetage de l'école de LAPEYRIERE dépend plus de la volonté et de l'engagement immédiat des parents d'élèves sur l'ensemble de la commune, que de la motivation, des démarches ou décisions de ses élus. Celles-ci n'auront, en effet, aucune chance d'aboutir si l'effectif n'atteint pas au moins 15 à 20 élèves à la rentrée 2011 !

Une école unique à lisle sur tarn



Aidée de personnels ATSEM, l'enseignant de l'école accueille dans sa classe des élèves de Grande-Section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. La classe a lieu le matin de 9h00-12h00 et l'après midi de 13h30-16h30.

La cantine scolaire se trouve sur place dans les locaux de l'école. Enfin, une garderie est organisée le matin et le soir. Actuellement la garderie débute à 7h.45 le matin et se termine à 18h.30 le soir. Ces horaires peuvent être adaptés suivant les demandes et les impératifs de chacun.

La flexibilité dans l'organisation, l'écoute des besoins des familles et des enfants, l'accueil de ces enfants dans une structure de petite taille sont autant d'atouts favorables au développement de l'enfant.

**Pour plus d'information,
Appeler le : 05 63 33 31 90**

STOP PUB



Dans le cadre de l'Agenda 21, la mairie de LISLE-SUR-TARN met gratuitement à la disposition de ses administrés des étiquettes adhésives « STOP PUB » à coller sur les boîtes à lettres afin de limiter la diffusion publicitaire sur papier.

Il faut savoir que l'enjeu environnemental et économique est conséquent puisqu'en moyenne chaque foyer français reçoit annuellement 40 kg de prospectus par an ce qui représente selon le procédé de fabrication et d'impression l'utilisation de 20 à 40kg de bois ; 200 à 600 litres d'eau ; 120 à 240 KWh d'électricité ; encre avec métaux lourds et des adjuvants colorants. (sources : Univers Nature.com).

Le coût de fabrication du prospectus et de sa diffusion est, bien sûr, répercuté sur le prix de vente des produits, quant aux frais de collecte et de transformation ou incinération du déchet qu'il devient, ils sont également assumés par les citoyens-consommateurs (ou non) au travers des différents impôts et taxes. A méditer !



DEJECTIONS CANINES – RAPPEL

Des sacs ramasse-crottes sont également mis gratuitement à la disposition des propriétaires des chiens dans le cadre de l'action pour la propreté urbaine. Le policier municipal est mandaté pour verbaliser, le cas échéant, les propriétaires qui refuseraient de ramasser les déjections de leur(s) chien(s).

LISLE PROPRE ?... si "NOUS" le voulons bien !



DEJECTIONS CANINES

INFORMEL : La mairie met à la disposition des propriétaires de chiens des sacs ramasse-crottes

MERCI DE LES UTILISER pour ne pas risquer de + recevoir + ... L'OFFICIER MUNICIPAL DE L'ILE

SUS AUX FRELONS ASIATIQUES



De couleur orangée rayée de brun, le frelon asiatique, qui envahit nos contrées, est plus gros que son homologue européen. Il vit en colonie de plusieurs centaines d'individus dont les piqûres peuvent s'avérer dangereuses.

C'est surtout un redoutable prédateur pour les abeilles dont les essaims peuvent être détruits par l'attaque groupée de seulement une douzaine de frelons.

Celles-ci, déjà mises à mal par les pesticides en appellent donc à.... notre gourmandise en espérant que les amateurs des douceurs mielleuses dont elles sont les productrices originelles vont réagir «dar(d)-dar(d)»

Cette réaction passe uniquement par le repérage et le signalement des nids dont la destruction doit être, impérativement, effectuée par une entreprise spécialisée. Il faut savoir en effet que la destruction des nids de frelons asiatiques n'est pas anodine, le risque est réel et doit être pris en compte à sa juste mesure.

Que faut-il donc faire ?...

REPERER les nids : de grande taille (environ 1 m de haut pour 80 cm de circonférence) ils sont, généralement, accrochés à une hauteur conséquente (à plus de 12m) mais le frelon asiatique peut également nidifier dans un bâtiment ouvert ou un creux de muraille. Le repérage des nids est plus aisé au printemps lorsque les arbres sont dépourvus de feuillage. **INFORMER** les Services Municipaux de leur localisation.

La Mairie adressera au propriétaire du lieu d'implantation du nid un courrier informatif sur les caractéristiques du frelon asiatique et sa dangerosité.

Le propriétaire garde le droit de faire détruire - ou non - le nid de frelons par l'entreprise spécialisée de son choix qu'il devra rétribuer.

Ce qu'il faut savoir aussi...

Les pompiers n'effectuent pas ce genre d'intervention qui nécessite un équipement de protection particulier, du matériel et l'utilisation de produits chimiques appropriés.

L'action se déroule en deux temps : destruction de la colonie puis destruction du nid pour l'élimination des larves et des produits insecticides utilisés.

La destruction des nids au fusil ou par enfumage doit être proscrite car elle n'entraîne pas la destruction complète de la colonie laquelle prolifère très rapidement ailleurs. Elle peut déclencher une réaction de défense groupée des frelons et s'avérer très dangereuse pour les personnes se trouvant à proximité.

Idéalement la destruction des nids repérés au printemps doit se faire avant les premières gelées car les nids sont désertés par les reines reproductrices en hiver.

JOURNÉE MECASOL – CUMA



Les Coopératives d'Utilisation du matériel agricole (CUMA) permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources pour acquérir du matériel agricole qui est mis à disposition des adhérents qui en font la demande.

Le 28 septembre 2010, plus de 2000 personnes étaient présentes, à Saint Gérard, sur la propriété de Bernard et Patrick GROUSSAC. Cette journée technique sur l'agronomie et les techniques culturales sans labour a été organisée par le réseau des CUMA du Tarn, Tarn et Garonne et de la Haute

Garonne afin d'échanger et de mieux connaître les nouvelles pratiques par la présentation de matériels et techniques novatrices et aux témoignages des professionnels qui les utilisent.

La protection de l'environnement est également une préoccupation pour les agriculteurs qui se sont vus proposer des techniques de désherbage alternatives pour pallier à la réduction des produits phytosanitaires. Le temps ensoleillé et la survivance des notions de solidarité et d'entraide, chères au monde agricole, ont contribué à la réussite de cette journée de réflexion professionnelle et citoyenne.



CONGRÈS ARAMIP



L'association ARAGON - MIDI PYRENEES (ARAMIP) organise tous les deux ans, un congrès regroupant toutes les villes jumelées entre ces deux Régions franco - espagnole.

Cette année, LISLE-SUR-TARN, jumelée avec BORJA « l'Aragonaise » a été choisie pour l'accueil de cette manifestation.

Une centaine d'élus et de représentants des villes jumelées de part et d'autre des Pyrénées ont partagé du temps, de la réflexion et des idées.

Un programme chargé autour d'une table ronde où les thèmes de l'enseignement (Merci à Alexandre PAJON, Conseiller du Recteur pour sa présence) de la formation et des relations économiques et bien sûr, d'échanges à ces différents niveaux ont été discutés.

L'élaboration d'un itinéraire «Route des jumelages ARAMIP» a été également abordée par les congressistes.

La gastronomie et le vin étant l'un des atouts de l'économie régionale et plus particulièrement de notre terroir lisleois, la Ferme du Lacas et le Domaine de Gradille ont fait découvrir des spécialités culinaires à base de canards, de sangliers et de cerfs.

Le domaine de Long Pech, le Domaine Saint Laurent de Sauris et Le Do-

maine Castel de Brames ont proposé une dégustation de leurs vins. La visite du château de Sauris a été aussi particulièrement appréciée par nos amis espagnols ainsi que celle du V'Innopôle où le Président de l'IFV, Jean François ROUSSILLON nous a aimablement reçus.

Cette rencontre s'est terminée par un dîner de gala, concocté par le Chef lisleois Alain MORERE et agrémenté d'une dégustation de vins de la Cave des Vignerons de Rabastens.



REUNIONS DE QUARTIERS :

Synthèse et réflexions

Comme il en a instauré le principe depuis le début de sa première mandature, Jean TKACZUK est allé, en cette fin d'automne, à la rencontre des habitants de chaque quartier pour entendre, en direct, leurs souhaits, leurs avis mais aussi leurs doléances et leurs critiques...

Le maire de LISLE-SUR-TARN est donc venu, et a entendu même s'il n'a peut être pas toujours convaincu, tant il est difficile de satisfaire tous et chacun surtout lorsque la marge de manœuvre est limitée financièrement ou réglementairement !

9 réunions de quartiers ont lieu, environ 300 personnes ont répondu à cette invitation.

1 - Mardi 16 novembre 2010 : rue du 11 novembre - Rue Eylau - Rue de l'enclos

2 - Mardi 23 novembre 2010 : Bellevue - Les Robertes

3 - Jeudi 25 novembre 2010 : Sours

4 - Mardi 30 novembre 2010 : Barat - La Grouillère

5 - Jeudi 2 décembre 2010 : Villenouvelle - Mazerac - Las Borios

6 - Mardi 7 décembre 2010 : Ladin - Convers - Rte de Salvagnac - Très Cantous - Belleviste

7 - Jeudi 9 décembre 2010 : Centre ville

8 - Mardi 14 décembre 2010 : Lapeyrière et Saint Gérard

9 - Jeudi 16 décembre 2010 : Route des Barrières - Croix de Molles - Montaigut - Saint Vincent

Au-delà des nombreuses demandes d'ordre privé qui sont énoncées, au cours de ces réunions, revenons ici sur les sujets de préoccupations communes qui sont la voirie, l'éclairage public,...

Voirie et circulation : du goudron !... et, « des plumes » pour les conducteurs imprudents ?

L'état de la voirie de LISLE préoccupe, à juste titre, ses habitants, ses élus et, le croirez-vous (??), son Maire !

En effet, le budget consacré à la réfection des 125 km de voirie a été et reste l'investissement le plus important de la commune depuis 2002 ! A ce jour, près de 65 km ont été rénovés ou refaits. C'est peu et beaucoup à la fois ! Peu, si l'on considère que seulement 10 km ont été traités, en moyenne, chaque année... beaucoup, si l'on regarde ce que cela a coûté à la collectivité !

Cela s'explique par le choix de travaux de qualité, indispensables notamment en campagne où il y a le plus grand linéaire mais aussi en centre bourg où il est nécessaire de reprendre non seulement le bitume apparent mais d'effectuer, également, une mise en conformité en sous sol (assainissements, canalisations en plomb...) et d'aménager les voies piétonnes et cyclables. Là, le prix des travaux au m² atteint les 250 € !...

En campagne, il convenait d'opter aussi pour un travail de rénovation prenant en compte les évolutions de la circulation sur certains axes (poids lourds, engins agricoles) et de procéder non seulement à un goudronnage de surface mais à des élargissements et renforcements de la chaussée existante.

Le choix du revêtement enfin explique le coût de l'ouvrage... Faut-il se contenter d'un saupoudrage de surface satisfaisant pour l'œil de l'électeur en période pré-électorale et à refaire tous les 6 ans ou faire convenablement ce qu'il y a à faire comme il incombe à des élus responsables ?

Les problèmes de circulation ont également été abordés pratiquement dans toutes ces réunions. Les lislois considèrent souvent que la dégradation de la voirie peut s'avérer dangereuse mais ils reconnaissent aussi qu'une voie rénovée génère, de la part de certains conducteurs, des excès de vitesse tout aussi préjudiciables, sinon plus, à la sécurité de chacun. Si l'on en venait à mettre en œuvre toutes les suggestions faites, au cours de ces réunions, pour éviter ces conduites à risques, LISLE-SUR-TARN serait la reproduction grandeur nature du jeu des « 1000 bornes » !

Faut-il donc mettre des panneaux de limitation de vitesse partout alors que la plupart d'entre eux ne sont pas respectés ?

La mise en place de ralentisseurs est-elle la solution idéale ?... pas, pour les riverains qui ont à subir le bruit des remorques des camions ou autres véhicules.

Doit-on enfin mettre en place d'inesthétiques plots ou construire des chicanes pour réduire la largeur de la route alors que l'abattage de platanes

est préconisé par d'autres car ils remplissent la même fonction et empêcheraient, selon certains, les véhicules de se croiser ?!

On le voit les « bonnes » décisions ne sont pas faciles à prendre, moins encore lorsqu'il s'agit de voies départementales dont l'entretien incombe entièrement ou partiellement au Conseil Général devant lequel il faut porter les aspirations des lislois sans pour autant être certains d'être entendus et exaucés... financement oblige !

Mais bien au-delà de cette dernière considération, il est un paramètre plus difficilement maîtrisable, c'est le comportement individuel de quelques irresponsables qui, avec un mépris total des autres, violent régulièrement le Code de la route, tant au volant de leur voiture que lors de stationnements illicites ou gênants en agglomération. La répression policière permettrait-elle d'en raisonner quelques uns ? Rien de moins sûr, mais face à ces actes d'incivisme répétés, elle a été préconisée, trop souvent, par des lislois exaspérés, pour qu'on l'ignore...

A bon entendeur... !

Eclairage public

En ces périodes de fêtes où nos villes, villages et maisons individuelles sont joyeusement illuminés il est peut être malvenu de parler d'économie en matière d'éclairage public. C'est pourtant une question qui a été évoquée au cours de ces réunions de quartier et sur laquelle il paraît donc légitime de revenir.

Trop éclairé ici, pas assez là... chacun, en occurrence, voit « minuit » à sa porte et, en ces temps d'insécurité hyper médiatisée, on croit le mal-faiteur tapi dans l'obscurité alors qu'un bon nombre de cambriolages se produit... en plein jour !

La suppression de la taxe professionnelle a entraîné la création d'une nouvelle taxe de + 12% sur l'éclairage public.

Il n'en reste pas moins que la question préoccupe et qu'il importe donc d'informer les lislois sur l'action municipale dans ce domaine.

En matière d'extension du réseau d'éclairage urbain, il faut « à moment donné, en fixer les limites car cela a un coût conséquent pour la collectivité et tout le monde sait qu'il y aura toujours une maison après la dernière maison... » a dit Jean TKACZUK au cours d'une réunion. Il est donc nécessaire d'équiper certains endroits, dont le repérage sera effectué prochainement, afin d'en estimer la nécessité et le coût.

La maintenance de l'éclairage public est confiée à l'entreprise ESCAFFIT de Gaillac dont le contrat prévoit une intervention mensuelle pour le contrôle de l'ensemble du réseau urbain. Il est alors effectué, entre autres, le remplacement des ampoules grillées ce qui explique qu'un laps de temps puisse s'écouler entre le moment où une lampe ne fonctionne plus et le moment où elle est remplacée. Pour éviter les oublis, il est toujours utile de signaler aux services techniques de la Mairie les problèmes d'éclairage pouvant survenir, dans votre rue ou votre quartier. Bien évidemment, en cas de panne importante, l'entreprise ESCAFFIT ou les services EDF peuvent intervenir de façon ponctuelle, à la demande de la Mairie.

La gestion économe de l'éclairage public préoccupe depuis longtemps la Municipalité en place et, plus particulièrement, la Commission cadre de vie, environnement chargée de veiller au respect des directives de l'Agenda 21 en matière de développement durable.

Suite au travail de cette commission sur le sujet, plusieurs mesures ont été prises pour tenter de maîtriser les consommations énergétiques notamment au niveau de l'éclairage public : suppression d'une lampe/2 sur les lampadaires de la place Turle ; réduction des temps d'éclairage des spots au sol et des néons de la place Saissac (mesure remise en cause par certains commerçants de la place) ; mise en place de lampes à basse consommation d'énergie sur les nouvelles installations et remplacement progressif sur les anciennes.

Mais il faut savoir que la notion d'éclairage public englobe aussi celui des bâtiments dont la gestion incombe à la mairie. Grâce à la mise en place du système « di@lège », la mairie reçoit annuellement d'EDF un relevé de la consommation de chacun. Cela a permis de cibler des dysfonctionnements techniques et d'y remédier par des travaux adéquats (MJC, musée) mais également le comportement désinvolte de certains usagers. Chaque année, les associations reçoivent donc le relevé « di@lège » les concernant et un courrier de sensibilisation pour une gestion économe de l'électricité en ces lieux gracieusement mis à leur disposition par la collectivité.

DES NOUVELLES DE LA GARE :

L'aménagement de l'avenue de la GARE :

Afin d'améliorer la circulation et les déplacements piétons, il a été décidé d'aménager le secteur de la Gare et son Avenue qui rejoint les Promenades. D'où l'abattage d'arbres et le début des travaux que chacun a pu voir ! En ce qui concerne l'Avenue, la création d'une piste cyclable et de trottoirs ont été proposés afin de permettre un déplacement piétonnier en toute sécurité. L'Avenue sera, ainsi, mise en sens unique.

Des emplacements de parking seront mis en place avec la plantation d'arbres.

Les abords de la gare subiront eux aussi un nouvel aménagement avec notamment un calibrage de la voirie à 5m5, la création de trottoirs d'une largeur d'1m40. Le parvis de la gare sera confectionné en béton désactivé et des arrêts bus sécurisés seront mis en place de part et d'autre de la route.

Des espaces verts et de nombreuses plantations viendront agrémentés ce nouvel espace.

Enfin, un aménagement piétonnier sera créé pour permettre un acheminement jusqu'à l'ancienne école 1886 qui regroupe le CLAE et la cantine.

L'éclairage public sera entièrement rénové sur cette zone.

Les travaux de l'avenue de la Gare ont commencé



Il est Lislois, le chef de gare ! Un nouveau venu à la gare de Lisle, mais sûrement pas un inconnu. Depuis le 1er novembre c'est un lislois, Michel Pujolar, dit « Pupu » qui officie derrière le guichet. Après plus de 26 années passées à Paris, et une brève incursion à la gare d'Albi, c'est donc le retour au terroir pour cet amoureux de la région. Encore tout étonné de pouvoir, désormais, se rendre au boulot « pédibus » Une chose est sûre, il ne regrette pas la capitale. On le comprend !

Le RIVALOU continue son aménagement

L'année 2010 a été consacrée à la réalisation des travaux d'aménagement de la première tranche du quartier Rivalou. Ont ainsi été effectués les travaux de viabilisation permettant de desservir notamment le collège dont la construction doit débuter dans le courant du premier trimestre 2011. Il accueillera ses premiers élèves dès la rentrée scolaire 2012.

La réalisation de ces travaux a permis de proposer à la commercialisation 12 parcelles individuelles viabilisées en construction libre. Il reste aujourd'hui 4 lots à vendre dont les surfaces vont de 668 m² à 775 m².

Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un de ces lot, vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de Mme CLAMENS de la SEM 81 (Tel : 05 63 47 70 85 – Mail : laurence.clamens@sem81.com) Par ailleurs, les travaux concernant la réalisation de 15 logements PSLA (permettant l'accession sociale à la propriété), doivent débuter en janvier 2011 pour une livraison prévue en janvier 2012. A noter que ces logements sont lauréats d'un concours régional sur les bâtiments économes (logement de Très Haute Performance Énergétique).

Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles sur la commercialisation des logements psla auprès de Mme PUJOL de Colomiers Habitat (Tél : 05 61 30 62 59 Mail : jpujol@colomiers-habitat.fr)

Enfin un compromis de vente doit être signé, début 2011 avec Colomiers Habitat pour la construction de 28 logements collectifs sociaux (Bâtiment Basse Consommation). Ils seront situés à proximité de la caserne des pompiers.

Visite du chantier avec la SEM 81



A STAR IS BORN... A LISLE SUR TARN !



La sortie nationale du film « Le Fils à Jo », dont plusieurs scènes ont été tournées à la mairie de LISLE, a eu lieu à la mi-janvier.

Les lislois, qui l'ont déjà vu, auront reconnu la salle Justice de Paix, le bureau du Maire et, surtout sa secrétaire, Cathy DELTOUR, qui croisant dans l'escalier l'acteur et héros principal lui lance « Bonjour Jo ! ». Réplique qui lui vaudra peut être, du moins l'espérons-nous, une nomination aux Césars !

Raymond LAFAGE...

Le musée où l'on se marre !...



Il faut en convenir, la visite des musées n'est généralement pas considérée comme une activité particulièrement hilarante... Pourtant, depuis qu'il a décidé d'exposer ces témoins de notre temps que sont les dessinateurs de presse, le musée Raymond LAFAGE est peut être devenu « l'exception qui confirme la règle ».

Depuis 3 ans, en effet, entre les murs de notre vieux musée retentissent, tous les étés, les éclats de rire des visiteurs... et si, comme on le dit, « la gaieté est la moitié de la santé » on peut comprendre que certains d'entre eux aient écrit, sur le livre d'or, qu'ils en étaient ressortis « revigorés »... ce qui est, déjà, faire œuvre utile en ces temps de morosité généralisée !

Après WOLINSKI (2008) et CABU (2009) le musée Raymond LAFAGE a exposé, cette année, les œuvres de CHARB, JUL et WIAZ qui dissèquent journellement l'actualité dans de nombreux journaux nationaux à vocation satirique ou non. A travers leurs dessins, souvent caustiques et drôles, ils nous ont invités à regarder d'un œil rigolard, critique et dubitatif notre société et, surtout, ceux qui prétendent en écrire l'Histoire.

Notre quotidien régional « La Dépêche du Midi » a également souhaité faire profiter ses lecteurs du regard acéré de CHARB et JUL, lors de leur dernier passage à LISLE-SUR-TARN. Reçus avec Jean TKACZUK au siège du journal, ils ont participé à la conférence de rédaction et illustré quelques sujets dans un numéro spécial de la Dépêche du 17 novembre 2010.

Un mois auparavant, les deux dessinateurs étaient venus rencontrer, au musée, des collégiens de RABASTENS auxquels ils ont expliqué, au cours d'une conférence gentiment subversive, la puissance de frappe de l'humour en général et du dessin caricatural en particulier.

Ces petits événements relayés par la presse au niveau régional et départemental ont souligné la renommée des artistes et l'originalité de ces expositions du dessin de presse, très rares, en musée labellisé.

Malgré les travaux en début de saison, la fréquentation du musée Raymond Lafage a été satisfaisante en 2010. On regrettera cependant, et surtout, que les sympathiques animations dominicales gratuites et les diverses expositions de qualité proposées avant ou en parallèle avec celle du dessin de presse, attirent et fidélisent plus de visiteurs extérieurs que de Lislois.

On espère néanmoins que, s'il hante encore ces lieux, le fantôme de Raymond LAFAGE - qui fut un bref et bon vivant très inspiré par les bacchantes - se délecte, lui, de l'impertinence et de la truculence des œuvres de ses confrères du XXIème siècle !

INTERNET

Depuis mai 2010, le site internet de la Mairie est opérationnel sous la responsabilité de Jacqueline SEIGNEURIC, Conseillère Municipale, et de Cathy DELTOUR, Secrétaire de Mairie.

Venez nombreux le consulter à l'adresse : www.ville-lisle-sur-tarn.fr



Festival « traversées africaines » à la médiathèque

Le festival « Traversées africaines » qui œuvre pour la promotion des artistes de cultures africaines en Tarn, Midi Pyrénées et Sud de France a lieu, en novembre, dans notre département. Cette année 70 animations culturelles ont été organisées dans 20 communes du Tarn dont deux à la médiathèque Pierre VIGUIER de LISLE.

Du 3 au 30 novembre 2010, elle a accueilli une exposition de l'artiste lisloise Claude LAPORTE qui réside une partie de l'année à TAHITI, et qui a présenté plusieurs de ses réalisations : tableaux et totems, largement inspirés par les arts Maohi et Africains

Créativité, poésie et exotisme se retrouvent dans les œuvres de cette artiste aux multiples talents puisqu'elle écrit et illustre des contes et anime également des ateliers d'art graphique pour les enfants dont l'imaginaire, les réflexions et les dessins sont aussi, pour elle, source d'inspiration.

Le 17 novembre c'est Paul SIDIBE, musicien malien, qui a animé un atelier de fabrication d'instruments africains au cours duquel une vingtaine d'enfants et quelques mamans ont appris que l'on pouvait aussi recycler les boîtes de conserves en instrument de musique à corde !

Mais c'est surtout la fabrication plus élaborée du n'Goni dit « Luth du Griot » et le talent de conteur et de chanteur de l'animateur qui ont suscité l'intérêt et la sympathie du jeune public. L'Afrique, ce matin-là, n'a pas seulement « traversé » LISLE-SUR-TARN, elle s'y est arrêtée quelques heures et, pour tous ceux qui ont participé à cette animation... ce fut une vraie rencontre !

Election MISS ALBIGEOIS en midi pyrénées

Le 18 septembre 2010, Julie DOS SANTOS de Parisot a été élue Miss ALBIGEOIS MIDI PYRENEES. Cela lui a permis de briguer, avec 24 autres candidates, le premier titre de « Miss Nationale » nouveau concours organisé par Geneviève de FONTENAY.

La popularité de la dame au chapeau, qui a son effigie au musée du chocolat, ne se dément pas à LISLE SUR TARN puisque, cette année encore, le spectacle organisé pour l'élection de Miss Albigeois a fait le plein !



Fête à la résidence retraite Lagrange



Le groupe « Duo Bastringue » est venu rendre visite aux résidents et familles de la Résidence Retraite Lagrange pour leur amener des couleurs et leur faire découvrir le monde du cabaret.

Durant cet après-midi, Madame CHAUVET, Directrice, Monsieur FARUCH, Président, et Monsieur Jean TKACZUK, le Maire ont présenté leurs vœux pour l'année 2011.



Cette occasion, a permis aussi de remettre la médaille du travail à Nadine SALANDIN, coordinatrice hébergement, qui apporte beaucoup depuis 20 ans à notre établissement.

Enfin, la galette des Rois et le pétillant ont clôturé cette après-midi joyeuse. Nous remercions, vivement Marie-Josée LEBERT pour l'organisation de cette fête. De plus, le « Duo Bastringue » pour leur talent et leur joie de vivre.

Merci, enfin à toutes les personnes présentes dont l'équipe municipale qui a placé ce 8 janvier 2011 sous le bonheur et la gaieté



Madame MENRAS Jacqueline, résidente, âgée de 103 ans a tiré au sort le don d'un piano et d'une télévision respectivement attribués à Marie Josée LEBERT, l'animatrice et Lucie CORTESE la cuisinière.



Les ateliers se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Chaque atelier dure entre 1 H 30 et 2 H.

A la Résidence Retraite Lagrange, les animations générales sont proposées par Marie Jo, l'animatrice (tricot, cuisine, revue de presse, loto) et sont aussi organisés des grands événements tels que les grillades dans le parc, les apéritifs à thème mensuels, les sorties (Sivens, les Martels, shopping) et des spectacles. En outre, les ateliers dits thérapeutiques à la maison de retraite et à l'Unité, sont destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou étant isolés. Ils ont animés par les aides médico psychologiques ou les aides-soignants en fonction des talents des



soignants et en fonction des goûts et des capacités des résidents (massage, stimulation mémoire, création de tableaux, 16 ateliers différents...)

Alzheimer le 2 avril 2011



Le bistrot mémoire est organisé par l'association Alzheimer 81, il est un lieu de rencontre entre familles et professionnels touchés par la maladie d'Alzheimer. En début de séance, un invité, parfois un médecin, lance le débat sur un thème abordant la maladie d'Alzheimer (la pathologie, les troubles des comportements, les traitements...) ensuite les familles partagent, dans la convivialité, leurs expériences et les professionnels leurs connaissances.

Prochaine rencontre fixée au 2 Avril 2011 de 15H à 17H à la salle des aînés de Lisle-sur-tarn.



Collectes du sang 2011

Les collectes de sang pour l'année 2011

auront lieu, au Pôle des Aînés ruraux aux dates et heures suivantes :

03/03/2011	de 11 h à 13 h	de 15 h à 19 h
16/06/2011	de 11 h à 13 h	de 15 h à 19 h
01/09/2011	de 11 h à 13 h	de 15 h à 19 h
01/12/2011	de 11 h à 13 h	de 15 h à 19 h

Remue méninges

Le ravissant village de VIVIERS LES MONTAGNES peut s'enorgueillir d'avoir une « super mamie » en la personne de Mme FOURNIER-LIMES qui a remporté la finale du concours « remue méninges » qui a eu lieu au Pôle des Aînés, début octobre.

Mais les lisleoises et lisleois figurant parmi les 60 finalistes de cette épreuve n'ont pas démérité puisque Mme Andrée JOURDAN a terminé 9^{ème}, M. Serge JOURDAN 20^{ème} et Mme Josette PICARDIN 41^{ème}.

Félicitations aux concurrent(e)s et un grand merci aux bénévoles du club des aînés pour la convivialité de leur accueil.



Commune de LISLE SUR TARN : Observations des Membres du Jury Régional 2010

CADRE DE VIE GENERAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Propreté générale de la commune – Gestion des déchets – Système de collecte :** Un ensemble satisfaisant. Le jury a noté la mise en place d'un recyclage des différents déchets.
- **Pratiques environnementales :** Une bonne démarche pour limiter les produits chimiques et pour réaliser des économies d'eau (mise en place de récupérateur d'eau, paillage...) et d'énergies (puit canadien).
- **Mise en valeur des espaces naturels – Aménagements paysagers cf. modes déplacements :** Le jury a apprécié l'aménagement du Lac Bellevue et ses abords. Le jury a remarqué la mise en place de chemins piétonniers reliant le lac, les écoles et le centre bourg.

- **Embellissement du patrimoine bâti :** La remise en état de la rue Porte Peyrole contribue à la sauvegarde du patrimoine bâti.
- **Mobilier urbain – Qualité et intégration dans le site :** Des efforts remarquables sur l'entretien du mobilier urbain. Quelques points noirs subsistent : les cabines téléphoniques détériorées (place Emmanuel Turle et entrée du lac) ; les panneaux d'informations touristiques à l'entrée du lac (tagués et peu lisibles)
- **Signalisation – Signalétique :** La signalétique mise en place dans le cadre de l'itinéraire Européen « Vignes et Paysages » s'intègre bien dans les espaces publics.
- **Aménagement et qualité des entrées de la commune :** Le massif réalisé en « jardin sec » donne une nouvelle dimension à l'entrée de ville.

PATRIMOINE PAYSAGER ET VEGETAL

- **Quantité – Qualité et entretien du fleurissement :** Quantité suffisante et qualité satisfaisante.
- **Choix, répartition, diversité de la palette utilisée :** Les massifs, suspensions et barrières fleuries sont réussis et d'une belle diversité végétale.
- **Mise en valeur des lieux publics :** Une réflexion pourrait s'engager sur la remise en eau des fontaines. Les nouveaux aménagements aux abords du groupe scolaire sont de qualité.
- **Plantations arbustives (palette, diversité) :** Un ensemble arbustif bien traité.
- **Patrimoine arboré – plantations d'alignement :** Le jury a noté le projet de plantations d'alignement sur le parking des écoles.

PARTENARIAT – ANIMATION ET VALORISATION TOURISTIQUE

- **Partenariats – actions de sensibilisation – valorisation touristique :** La réalisation des jardins familiaux avec l'emploi de pratiques respectueuses de l'environnement est une bonne initiative. Le jury a noté la mise en place de nombreuses actions avec différents partenaires et l'organisation de nombreuses manifestations pour promouvoir les richesses patrimoniales et florales de la commune.

Le Jury a apprécié la synergie et la dynamique des différents acteurs.

Classement de LISLE SUR TARN 2010 : 2 FLEURS

TELETHON 2010 ... un peu mieux que l'année dernière !

Malgré le froid, la crise et la timidité d'un bon nombre d'associations, les Lislois n'ont pas boudé l'édition 2010 du téléthon. On aurait espéré plus d'engagements de la part du monde associatif, force est de constater que la mobilisation est restée discrète. Pourtant, divine surprise, les dons ont été supérieurs à ceux de l'année précédente. 500 euros récoltés par les pompiers, lors de l'opération « lavage de voitures » ; près de 600 euros dans l'urne disposée devant la Mairie sans compter la visite péta-radante, et forcément remarquée, de 80 motards auxquels la municipalité a offert le petit déjeuner. Là, c'est l'argent perçu pour l'inscription de chacun de ces motards à ce périple humanitaire tarnais, qui sera directement versé dans les caisses du téléthon. Merci à tous les donateurs et, surtout, à ceux qui ont donné de leur temps et de leur peine pour que LISLE-SUR-TARN reste un maillon de cette chaîne de solidarité nationale en faveur de la recherche contre les maladies génétiques.



La foire aux cucurbitacées

Si sa marraine-fée s'était approvisionnée à la foire aux cucurbitacées de LISLE-SUR-TARN, Cendrillon serait sans doute allée au bal avec un AIR-BUS A330 équipé d'une baignoire sabot ! En effet, sur le marché lislois, le dimanche 31 octobre, parmi les courges et potirons multicolores et de belles tailles, une citrouille de 110 kg en a ébahi plus d'un(e) !... Mais, en cette veille d'Halloween, il y avait plus de vampires et de sorcières que de bonnes fées, sur la place Saissac, et il n'y a donc pas eu de transformation miraculeuse... La plupart de ces belles productions maraîchères ont donc fini donc dans nos assiettes et c'est tant mieux car, en périodes de crise, tout le monde le sait : « quand on a faim, une citrouille vaut mieux qu'un carrosse ! »

Nicole SANCHEZ, Première adjointe, et Benoît BISONIEN, Président de l'Association des Forains Lislois, ont félicité tous les participants et remis les coupes offertes par la Municipalité et l'Association aux producteurs des plus belles pièces.

Ont ainsi été récompensés :

- ANTONA Tiphaine de Lisle-sur-Tarn, pour la citrouille la mieux décorée
- LAJOYE Vincent de Salvagnac, pour les plus belles citrouilles dans leurs catégories
- TEULET Germain de Rabastens, pour un turban turc
- TOSATTO Michèle de Loupiac, gagnante du concours de confitures
- FAURE Yvon de Rabastens, pour une courge de 110 kg (Super prix)

BRAVO A TOUS !

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum annuel des associations lisloises s'est tenu, le vendredi 8 octobre 2010, à la Salle des Fêtes. Chantal PERRIER, François BOUSQUET et Jean Luc CAR-RASSUS, Adjoints responsables et Président de la Commission « Sports, Associations », ont animé le débat.

Plusieurs sujets ont été abordés dont l'aménagement de l'école 1886 destinée à devenir la « Maison des As-

sociations ». Mme PERRIER a présenté un plan général avec un descriptif des salles qui seront mises à disposition après la mise en place d'un ascenseur permettant l'accessibilité à l'étage des personnes à mobilité réduite (Loi « Handicap » du 11 février 2005).

L'attribution des salles se fera après recensement des besoins et plannings de chaque association et étude des moyens de sécurisation des matériels (instruments de musique – costumes etc.) à l'issue des travaux de mise en conformité du bâtiment.

Au cours de cette soirée, on a également procédé au tirage au sort des **dates des lotos** qui seront organisés par les associations lisloises en 2011 :

JANVIER			FEVRIER			MARS		
D	02	Semi-marathon	S	05	Pompiers	D	06	Ecole de rugby
D	09	Les grandes fêtes	D	06	APEL/Sacré Cœur	D	13	Fête du vin
D	16	Judo	D	13	Amicale Ecole publique	D	20	Athlétisme
D	23	Economie-Tourisme-Commerces	D	20	Familles Rurales	D	27	Arts Scéniques
D	30	Amicale Ecoles publiques	D	27	Les Aînés ruraux			
AVRIL			MAI			SEPTEMBRE		
D	03	Les Déjantés	D	01	Aînés ruraux	D	04	Rugby
D	10	Football Club lislois	D	15	MJC	D	18	Amis de la Chanson
D	17	Coureurs de fond				D	25	Judo
D	24	Rugby						
OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
D	02	Car Occitan	D	6	Amis de la Chanson	D	04	Orgues de Barbarie
D	09	Union Bouliste Lisloise	V	11	Loto foot	D	11	Arpens verts
D	16	Amicale Ecoles Publiques	D	13	APEL/Sacré Cœur	D	18	Union Bouliste lisloise
D	23	Arts Scéniques	D	20	MJC			
D	30	Football loisirs	D	27	Car Occitan			

NAISSANCES

SEPTEMBRE 2010

4 septembre : Tyméo, Gérard, Michel LECLERE
21 septembre : Ounn, Maé FOGLIARINO
26 septembre : Léo CAMINADE

NOVEMBRE 2010

12 novembre : Nathan, Lionel LOONES
15 novembre : Tom, Claude, Didier MARTEAU-FOGLIARINO
25 novembre : Clarence, Antoine, Cohovi BERTUCCO

DÉCEMBRE 2010

20 décembre : Lémie Nadine Kelly COURSIÈRES
27 décembre : Ilyes ENNAR
29 décembre : Hanaé Sophie Marie CHAMPENOIS
29 décembre : Yasmine ESSAKOUTI

MARIAGES

AOÛT 2010

14 août : Laurent VEYRIES-Corinne CAMBUS
14 août : Bruno RODRIGUES-Peggy LEROY

SEPTEMBRE 2010

25 septembre : Franck LANTELME-Valérie CHOLLET

DÉCEMBRE 2010

4 décembre : Philippe VEUNAC-Joëlle PAYET
23 décembre : Jean-Bernard VERGNES Evelyne Isabelle MARIN

DÉCÈS

AOÛT 2010

29 août : Térésa NADALIN, veuve FAU 86 ans

SEPTEMBRE 2010

1er septembre : René VERLHAC, 91 ans
3 septembre : Raoul Andrieu, 85 ans
7 septembre : Anne-Marie LACAZE, épouse MARCELLIN, 74 ans
14 septembre : André VECHAMBRE, 83 ans
25 septembre : Angèle NARIZANO, veuve MALLET
27 septembre : Lucien FLOIRAC, 62 ans
30 septembre : Marthe LAGREZE, veuve BOSCH, 90 ans

NOVEMBRE 2010

2 novembre : Antoinette FAURE, veuve MACARI, 95 ans
7 novembre : Renée QUIQUEREZ, épouse BESSETTES, 60 ans
11 novembre : Claudine PINGET, veuve SIMONET, 87 ans
28 novembre : Emilienne ALGAY, veuve MALAVAL, 84 ans
3 décembre : Samir BEN AHMED, 19 ans

DÉCEMBRE 2010

9 décembre : D'ANGELO Jean-Baptiste 85 ans
12 décembre : OLLIVO Julienne 95 ans veuve RIGAUD
16 décembre : MASSOL Marie-Jeanne 90 ans veuve FARGUES
17 décembre : SANCHEZ F.Richard 68 ans
18 décembre : LEBÉ Jacques 98 ans
19 décembre : RONCO Bartoloméo 95 ans
26 décembre : AZEMA Eva 89 ans

Des Lislois...



De nombreux lislois ont participé, le 11 novembre, à la commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18.

Au cours de cette cérémonie alors que le message du Ministre des Anciens Combattants rendait hommage au soldat inconnu, représentant tous les combattants tombés sur les champs de bataille, les enfants ont égrené les noms des Lislois qui ne sont pas revenus des diverses guerres du XXème siècle (14-18, 39-45, Indochine, Algérie).

Cette énumération nous a rappelé que ces jeunes hommes avaient une identité et des familles, dont la plupart font encore partie de notre communauté au sein de laquelle ils auraient pu avoir, eux aussi, une vie, un avenir...

Après cet hommage, au cours de l'apéritif offert par la Municipalité, Jean TKACZUK a remis aux 18 anciens combattants de la guerre 39-45, le «diplôme d'honneur» délivré par la République Française, 70 ans après ces années de souffrance, de sang et de larmes.

LISLOIS ayant reçu le diplôme d'honneur de la République Française

ALBINET André	GOUAUX Daniel
BERMOND André	HERBIN René
BORNEMANN Siegfried	LEBE Jacques
CANIVENC Marcel	MARCHAND Guy
CARRASSUS Jean Louis	MIRAMOND Gilbert
CASTRES Roger	NOEL Pierre
CROIX Chrisitan	PAVANELLO Gérard
DEYMIER René	SALANDIN Galdino
FAUMONT Jean André	VERGNES Georges



...et une lisloise à l'honneur !

Au cours de la dernière assemblée générale des Donneurs de sang, Mme Rosette ESCARBOU-TEL a reçu de Mme Geneviève BONNAS-SIEUX, Présidente régionale de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles, la médaille du militant pour 24 années d'engagement auprès de l'Amicale Lisloise.

INFOS LISLE adresse ses sincères félicitations à Mme ESCARBOU-TEL dont beaucoup de lislois ont un souvenir attendri puisqu'elle les a accompagnés durant leur scolarité à l'école maternelle où elle a été, durant plusieurs années, une ATSEM très appréciée.

Les compagnons du tour de France



Les compagnons du Tour de France ne sont pas seulement des artisans talentueux, ils cultivent aussi certaines valeurs éthiques dont celle du travail bien fait, de la fraternité et de la transmission du savoir faire. Pour cela, chaque année, ils organisent ou prennent part à des manifestations, afin de faire découvrir leur système de formation original à des jeunes en quête d'une orientation professionnelle ou d'un mode de perfectionnement dans un métier.

Les 22 et 23 mai 2010, LISLE-SUR-TARN avait eu le privilège d'accueillir une de ces manifestations et d'exposer, place Saissac, quelques chefs d'œuvre de réception qui parachèvent le parcours initiatique des aspirants qui de-

viennent compagnons si leur ouvrage est validé par leurs pairs. En souvenir de ces journées, avant leur départ de LISLE, les Compagnons avaient paraphé une affiche aux armoiries de la ville de leurs noms compagnonniques, évocateurs de l'origine et d'une qualité particulière de chacun : « Tarnais, l'indulgent » Yves THURIES – « Ariégeois, la philosophie du voyage » Alain MORERE – « Ruthénoise, la vertu du silence » ... mère des Compagnons de la Cayenne de MONTAUBAN. Le 2 novembre, ils sont revenus avec cette même affiche encadrée, avec le talent qu'on devine, par l'un d'entre eux et ils ont également offert à la Bastide lisloise ses armoiries en fer forgé pour la remercier de son accueil.